

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 13 juin 2012

# La dette : un pont entre passé et avenir

## Déclaration du groupe de l'artisanat

Si - depuis plus de 3 décennies- la France a laissé filer sa dépense publique, aujourd'hui, la situation n'est plus tenable au regard du niveau atteint par notre dette (plus de 85 % du PIB) et de la fragilité de la situation économique.

Tout d'abord, l'effort doit porter sur le redressement durable de nos finances publiques et de nos comptes sociaux.

C'est une condition indispensable pour, non seulement, restaurer la confiance des entreprises, des ménages et des marchés financiers mais aussi pour retrouver des marges de manœuvre afin de relancer la croissance.

Pour y parvenir, il importe de réduire prioritairement nos dépenses publiques.

Selon nous, l'impératif de consolidation budgétaire doit nécessairement privilégier la baisse des dépenses à toute hausse des prélèvements obligatoires, qui n'aurait pour effet que de peser sur la croissance car elle découragerait l'investissement, l'embauche et la consommation.

Pour autant, nous reconnaissons le besoin d'un système fiscal plus lisible et plus stable, comme nous sommes favorables à une évaluation en continu des dispositifs fiscaux et sociaux spécifiques et à la suppression de ceux qui seraient objectivement reconnus comme inefficaces économiquement ou socialement.

Au-delà des efforts à mener pour retrouver l'équilibre de nos comptes publics, **nous considérons qu'il est également impératif de prendre des mesures déterminées pour relancer la croissance.**

Cela appelle des réformes structurelles permettant à la France d'améliorer sa compétitivité et de reprendre des parts de marché à l'international.

L'artisanat regrette que, malgré ses demandes, l'avis soit resté trop frileux dans ses propositions.

Il faut inciter les entreprises à investir et encourager l'entrepreneuriat, en facilitant notamment l'accès au crédit.

Mais il faut également engager des réflexions de fond - en relation avec les partenaires sociaux - afin de libérer les initiatives et favoriser la création d'emploi.

À cet égard, il importerait - comme l'a souligné l'avis sur la compétitivité de la France - d'étudier les moyens de réduire le poids des prélèvements sur le travail et de repenser en particulier l'assiette de financement de la protection sociale.

**Au niveau européen, l'artisanat considère, là encore, qu'il faut se doter d'une stratégie fondée sur un équilibre entre discipline budgétaire et relance.**

Si nous approuvons le principe de solidarité entre les États de la zone euro, nous considérons que cela ne saurait se concevoir sans un engagement de chaque pays sur une trajectoire de réduction de ses déficits et sans un mécanisme permettant d'en garantir le respect.

Cependant, les efforts que cela implique ne seront supportables que si la zone euro se dote d'une véritable stratégie de croissance.

L'artisanat estime que cet avis montre la nécessité de réduire notre dette et qu'il a réussi globalement à dépasser les clivages sur les orientations à suivre pour y parvenir.

Il regrette toutefois sa faible ambition tant sur l'urgence d'une diminution des dépenses publiques, que sur le besoin de réformes structurelles autour d'une stratégie de croissance capable de créer un choc de compétitivité.

Pour ces raisons, l'artisanat s'est abstenu sur cet avis.